

## Bateaux hors d'usage cherchent filière de recyclage

Il est assez rare de voir passer un bateau à la moulinette... C'est pourtant le sort qui a été réservé à un voilier hors d'usage dans l'enceinte du Port à Sec de Solaro.

La société DDNR - pour Dépollution Déconstruction Nautique Recyclage - a fait le déplacement depuis la région lyonnaise pour s'occuper de l'épave à la demande de son propriétaire. « *L'état de son voilier devenant un danger potentiel pour l'environnement, le propriétaire a décidé de le recycler à ses frais. Nous avons alors fait appel aux services de DDNR pour s'occuper de la déconstruction directement sur place* », explique Alain Quilici, gérant du Port à Sec.

Il n'existe aujourd'hui pas plus de filière organisée en Corse que sur le Continent dans ce domaine, alors que chaque année 20 000 bateaux arrivent en fin de vie en France. Des épaves qui vont être laissées à l'abandon, stockées ou pire brûlées ou coulées en mer avec les déchets nocifs pour l'environnement qu'elles contiennent (huile usagée, batterie, carburant et matériaux composites).

Des épaves qui, lorsqu'elles se retrouvent sans papiers ni propriétaire, échouent bien souvent sur les bras des municipalités et collectivités locales. Afin

de les éliminer la société rhodanienne propose un service juridique compétent pour accompagner les institutions locales dans le processus de recyclage de ces déchets particuliers. La DDNR recherche toujours d'autre « points relais » comme celui de Solaro en Corse, afin de

mettre en place une filière de démantèlement des bateaux hors d'usage sur l'île. Un dispositif par ailleurs recommandé dans le Grenelle de la Mer et pour lequel aucun cadre institutionnel ne semble vouloir se dessiner...

**J.-M.C.**



**La déconstruction a été réalisée sur place en vue d'un acheminement sur le Continent.**

(Photo Jean-Marc Colombani)

CORSE MATIN 06/10/2013